

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

CD EURO CONVERTIBLES

FR0007070677

Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management

Objectif et politique d'investissement

Le fonds a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 3 ans minimum, une valorisation du capital, par la constitution d'un portefeuille d'obligations convertibles de la zone euro. La performance du fonds peut être comparée à celle de l'indice Exane ECI Euro coupons réinvestis, représentatif du marché des obligations convertibles de la zone euro. La gestion financière du fonds est déléguée à La Française Asset Management. La sélection des obligations convertibles résulte à la fois d'une étude technique de leurs caractéristiques, d'une analyse du risque crédit de l'émetteur et du potentiel de l'action sous-jacente.

Le FCP est investi au minimum à 50% en obligations convertibles. Il n'y a pas de contrainte *a priori* concernant la notation des titres en portefeuille.

Le fonds pourra être exposé aux obligations contingentes convertibles (« CoCos ») dans la limite de 10% de l'actif net au travers de l'investissement dans des OPC français et/ou européens. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des obligations convertibles libellées dans des devises autre que l'Euro. Dans ce cas, le risque de change est couvert, mais il peut toutefois exister un risque résiduel dû à une

couverture imparfaite.

Le Fonds peut détenir en direct ou via des OPCVM des obligations classiques émises en France et à l'étranger et des placements monétaires.

Le Fonds n'a pas de contrainte quant aux émetteurs ni aux notations.

Accessoirement, le Fonds peut être exposé dans des actions, des bons de souscriptions autres titres assimilables, émis en France ou à l'étranger, afin de créer synthétiquement des véhicules à risque et effet de levier comparables à ceux d'une obligation convertible.

Le FCP peut, dans le cadre de contrats à terme ferme ou conditionnel, d'options, de swaps et/ou de change à terme, intervenir sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le recours à de tels instruments se fera dans un objectif de couverture de risques (change, taux, actions, volatilité...). Ces opérations sont effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées. Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour jusqu'à 11h auprès de CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour.

Profil de risque et de rendement

A risque le plus faible ← —————→ A risque le plus élevé
 Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il se peut que les données historiques de volatilité utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas une indication fiable du risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La valeur liquidative du FCP est susceptible de connaître des variations élevées. Elle peut en effet fluctuer en fonction des changements propres aux actions détenues, aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Les risques importants auxquels le FCP peut être exposé et non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur.

Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux techniques de gestion : Risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers tels que les contrats à terme, les contrats futurs, les instruments dérivés...

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 3.5% maximum
Frais de sortie : 0%

Commission de performance : aucune

Frais prélevés par le fonds sur une année

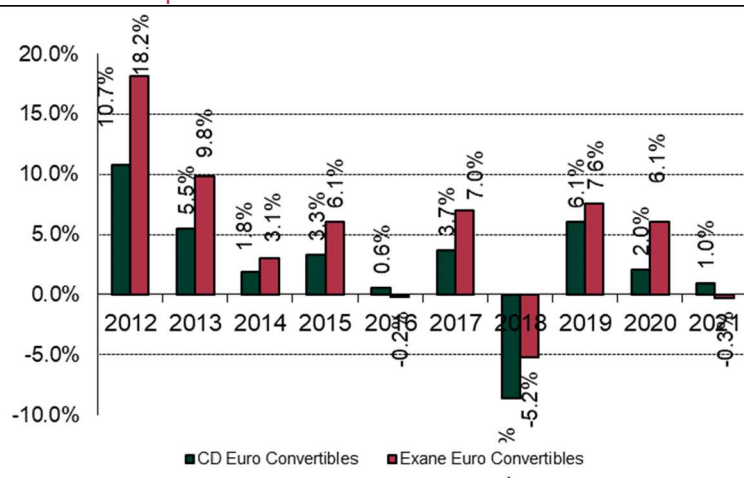
Frais courants : 1.96%

Les frais courants se fondent sur les chiffres de l'exercice clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances de CD Euro Convertibles présentées ici sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais du fonds. Les performances de l'indicateur de référence incluent les revenus.

Le fonds a été créé le 15/03/2002.
La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Information : les informations sur l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation du pays d'origine du fonds, la France, n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts du fonds pourront être soumises à taxation. Ce fonds est éligible au contrat d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est géré par délégation par La Française AM. La politique de rémunération de la société de gestion, y compris une description et la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet <https://www.lafrancaise.com/fr/actualites-reglementaires/>.

Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/06/2022.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.